



Compte rendu de l'assemblée générale de l'AMD

1^{er} Avril 2017 -Toul

L'assemblée générale débute par le mot d'accueil du maire de Toul. Tous les enfants du territoire sont des enfants de Michel Dinet » dit-il. Il évoque sa décision de donner le nom Michel Dinet au centre socio culturel de Toul. « Un lieu de partage, d'écoute ».

Puis, Cécile prend la parole en sa qualité d'animatrice de l'assemblée générale. Elle annonce le changement de lieu du Festival « le jardin de Michel » suite à un problème technique. L'événement doit se tenir... à Vannes-le-Châtel et bien évidemment, l'AMD est sollicitée pour apporter son aide. Cécile fait passer les feuilles d'émargements auprès des adhérents afin de recenser les personnes susceptibles d'être bénévoles pour le JDM de Vannes le Châtel. Quelques minutes plus tard, les personnes présentes apprennent, soulagées, qu'il s'agissait en fait d'un poisson d'avril. Le visage de Michel apparaît sur l'écran, portant le nez-rouge...

Ensuite, Denis présente le rapport moral. Il annonce que le nombre d'adhérents est stable par rapport à l'année passée. Cependant, il note un manque de bénévoles. Pour développer l'association, de nouvelles personnes doivent s'engager au sein de l'association. Par ailleurs, il annonce que l'AMD a engagé deux services civiques (Juliette et Dalila) jusqu'au mois de juillet. Du côté des finances, tout va bien. Philippe Maire, en trésorier rigoureux, présente les grandes lignes budgétaires.

Montant total des dépenses : 10.259,60
Montant des recettes : 26.180,13
soit un solde excédentaire de 15 920,53

Les principales recettes sont constituées par les adhésions 3270 € et dons 4263 €, le versement de la dévolution de l'ADEMM représentée par Jacques Bergeret pour un montant de 3.343.10 que nous ne manquons pas de remercier.

Subventions pour 6.500 €. (Département et Réserve parlementaire).

Les ventes de produits pour un montant de 5.267 €. (Principalement les livres).

Les dépenses

Les charges de personnel 2.463,20 sont constituées par la part associative de nos deux emplois civiques.

Les dépenses de fonctionnement 7.371,10 sont couvertes en recettes par des valorisations de compétences et mécénat à hauteur de 6.880€.

Excédent antérieur étant de 35.345,23

Le budget 2017 est ambitieux avec des projets qui vont commencer à se finaliser et est donc monté en équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 101 500€

La communication, elle est gérée en grande partie par Sylvie Nardi. Denis présente également brièvement la page Facebook « *Fraternité en Actes* » et remercie les partenaires, MGEN, CITOYENNETE ACTIVE, CERFAV, MAIF, L'EDUCATION NATIONALE...impliqués dans les différentes actions de l'association. Il remercie également le maire de Toul pour le prêt gracieux des salles (réunions du CA, Assemblée générale...) et revient ensuite sur le succès de la soirée du 28 mars en partenariat avec le Conseil Départemental. Une soirée

d'hommage à Michel, et un travail collectif sur le thème : « avancer en fraternité » avec la participation d'Abennour Bidar. Pierrick présente les temps forts de cette soirée, et souligne le succès obtenu ! Près de deux cents personnes étaient présentes. Des liens sont noués entre l'AMD et « Fraternité générale » le mouvement lancé par Bidar. Plusieurs personnes dans l'assemblée soulignent "l'esprit fraternel" de cette soirée.

Deux tableaux représentant Michel Dinet ont été offerts à l'AMD. Ils seront exposés à Vannes le Châtel. Une réception sera organisée à cet effet.

Enfin, l'AMD souhaite dissocier la date de commémoration de la disparition de Michel Dinet et celle de l'assemblée générale, les deux se déroulant parfois à quelques jours d'intervalle.

Ainsi, la prochaine AG se déroulera à l'automne 2018 à Neuves-Maisons.

Cécile donne ensuite la parole à Dalila qui présente la page Facebook. Dalila explique aux adhérents présents la manière dont ils doivent s'inscrire pour accéder à la page « [Fraternité en Actes](#) ». Denis encourage tous les adhérents à s'inscrire.

Sylvie prend la parole afin de faire le bilan du groupe de travail « Méthodologie Michel Dinet ». Une réunion a lieu une fois par mois, un samedi matin... Un travail qui s'inscrit dans la durée. Mais un travail passionnant !

Puis, Juliette présente le projet « Ensemble On Tourne » à destination des scolaires. Après le succès de la première édition, la seconde est sur de bons rails! Remise des « coups de cœur » le 12 Mai au Conseil Départemental.

(Au cours de l'AG, les personnes présentes auront pu apprécier les vidéos gagnantes de l'an passé).

Cécile redonne la parole à Denis qui présente le dossier « FAITES DE LA FRATERNITE ».

L'AMD est en contact avec les collectivités qui ont donné le nom Michel Dinet à un établissement, un lieu, une rue... Toutes se sont engagées à signer la charte qui est présentée aux adhérents. Le document stipule que les dites collectivités s'engagent fortement aux côtés de l'AMD, en lui apportant un soutien concret, à travers plusieurs initiatives (organisation de la Fête de la fraternité, accueil de l'AG...)

Entre temps Claude Richard lit une lettre de Michel Clausse, indisponible, dans laquelle il exprime sa volonté de donner le nom Michel Dinet à l'esplanade du Château de Lunéville.

Puis, les 12 représentants (CD 54, Seichamps, Vandœuvre, Malzéville, Favières, Vannes le Châtel, Toul, Villerupt, Ceintrey, Neuves-Maisons, Esat d'Allamps et Marpa de Colombey les Belles) signent l'engagement concernant la charte en expliquant pourquoi ils ont décidé de donner le nom "Michel Dinet" à un lieu.

Après ce temps fort, Cécile lance le temps de travail collectif selon la méthode "opéra". Les adhérents réfléchissent à l'enrichissement d'une phrase concernant les items de la méthodologie Michel Dinet.

Cécile par la suite demande aux groupes de travail de faire partager à l'assemblée le résultat de leurs échanges.

Ont notamment été retenus et proposés les items suivants : « le chemin est aussi important que le but », « s'autoriser à changer d'avis sans à priori », « la pensée est un chemin qui sillonne, explore, pour construire un bien commun »; « développer ensemble le territoire et forcer le passage si besoin », « considérer la convivialité, la fête comme un bien commun », « tenir un cap et la barre, malgré la hauteur des vagues », « aimer les gens... » « ne pas craindre la confrontation ».

Puis, Cécile donne la parole à Michel Brunner qui présente Le Trophée Michel Dinet, lequel repose sur deux piliers : la transmission et l'engagement, deux valeurs chères à Michel Dinet. D'où la volonté de l'AMD de saluer le parcours d'une association œuvrant dans ce sens.

Claude Grivel prend ensuite la parole, explique comment le jury a procédé, travaillé, avant de présenter le grand témoin du jour : Claudy Lebreton, ancien, président de l'association des départements de France et ami de Michel.

Avant de remettre le Trophée à Citoyenneté Active Lorraine, lauréat 2017, Claudy Lebreton souligne la singularité, l'enthousiasme, l'engagement et le succès de cette jeune association (deux ans d'existence) qui œuvre

en direction de la jeune génération notamment, pour promouvoir la citoyenneté, les valeurs républicaines, la laïcité...

Pour Claudy Le breton, « c'est un honneur et une fierté de remettre le trophée » à Gérard Toussaint président de l'association CITOYENETE ACTIVE LORRAINE. Il précise que la salle des libérations de l'association des départements de France à Paris porte le nom de Michel Dinet. Il précise : «Au niveau national, Michel Dinet avait aussi des responsabilités. Il est important de ne pas cultiver la nostalgie, seules les idées restent. Aujourd'hui nous vivons une journée historique».

Denis reprend la parole pour l'approbation des rapports : ils sont tous approuvés.

Puis, arrive le renouvellement du CA. Tiers sortant : Henri Malaisé, Jean-Pierre Varlet, Jean-Pierre Dodet, Claude Grivel, Myriam Ghobrial, Pierrick Guyomach. Il y a deux démissionnaires : Jean-Pierre Dodet et Myriam Ghobrial. Deux adhérents rejoignent le CA : Claude Richard et Michèle Jacques.

L'assemblée générale se termine sur un rappel de la prochaine AG (à l'automne 2018 à NEUVES MAISONS) et le pot de l'amitié.

Prochain CA le mercredi 10 Mai, à 18h, au « centre Socio-culturel Michel Dinet » à Toul.

Le secrétaire

Michel Brunner

Le président

Denis Simermann



Rapport moral assemblée générale 1er avril 2017-Toul

Chers amis,

Au cours de sa troisième année d'existence, notre association a **conforté son image et sa présence, affirmé et développé ses projets.**

Certes, **le nombre d'adhérents** s'est érodé. Nous nous y attendions. Passée l'émotion liée au départ de Michel, celles et ceux qui ont réadhéré en 2016 sont et restent véritablement attachés aux valeurs que portait notre ami et qui nous unissent.

Au niveau du fonctionnement, et bien que nous ne disposions pas de locaux (ceux mis à disposition par le CD dans un premier temps, ne répondant pas aux vœux du CA) nous travaillons depuis novembre avec deux volontaires en service civique : **Juliette et Dalila.**

Le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises. **Une trentaine de réunions**, liées aux projets, ont mobilisé 5 à 6 personnes du CA. L'échange d'informations n'a donc pas justifié la mise en place de réunions de bureaux supplémentaires.

Il est indéniable que nous avons manqué de bénévoles pour développer d'autres projets qui nous tiennent à cœur.

Cette situation est d'autant plus dommageable que **du côté des finances**, l'association se porte très bien. Aujourd'hui, elle a de quoi développer les projets auxquels elle tient **grâce notamment au concours de notre député et du CD.**

Notre communication (pour laquelle nous devons beaucoup à Sylvie Nardy) s'est enrichie d'un compte **Facebook**. Associer Facebook avec Michel Dinet peut paraître quelque peu antinomique mais ne disposant pas de sa capacité à tisser du lien simplement « d'homme à homme », nous en sommes réduits à utiliser un « réseau social ». C'est indiscutablement moins chaleureux mais certainement plus rapide. Quant à l'efficacité, nous en reparlerons plus longuement l'année prochaine !

Au cours de cette année également, nous avons **conforté et développé des partenariats** :

La Maif, la Mgen, Citoyenneté active 54, le Cerfav, ainsi que les villes de Neuves Maisons et de Toul ont apporté leur concours financier.

Je tiens à remercier plus particulièrement **la ville de Toul** pour la mise à disposition

d'une salle au sein du centre social Michel Dinet afin d'y tenir nos réunions de CA et de celle-ci pour cette assemblée générale.

Nous avons renforcé nos liens avec **les services académiques de l'éducation** et donné plus d'ambition à notre projet commun »Ensemble, on tourne »

Par ailleurs, on doit se féliciter que notre association ait été partenaire du CD à l'occasion de **la commémoration du troisième anniversaire du départ de notre ami.**

Cette manifestation a donné lieu à une très belle soirée « **Avancer en Fraternité** » à laquelle ont participé plus de 200 personnes. Elle a permis également de tisser des liens avec l'association Fraternité générale portée par le philosophe **Abdennour Bidar.**

Enfin, **deux tableaux représentant Michel** nous ont été offerts par deux artistes : Mr Gomez de Nancy et André de Toul.

Nous nous proposons d'organiser une petite manifestation autour de la réception de ces 2 œuvres.

En 2017, nous souhaitons conforter et développer nos projets, enrichir nos partenariats, participer à des manifestations locales (festival là haut sur la colline) ou nationales et **rechercher avec le Conseil départemental** une affectation de locaux.

Tout est donc en place pour poursuivre notre développement.

Nos actions ne demandent qu'à s'étoffer. Nous avons les financements nécessaires pour les porter, voire en développer d'autres.

Si, comme nous l'espérons, nous voulons vraiment, bâtir un avenir désirable, il est temps, il est même urgent d'agir et de traduire en actes, au quotidien, et ensemble, les valeurs qui nous unissent : c'est pourquoi nous avons besoin de votre engagement.

Je renouvelle donc, ici et maintenant, à toutes celles et ceux qui portent et veulent diffuser les valeurs que défendaient Michel, l'appel à venir nous rejoindre.

Faire parti de l'AMD est un honneur qui se mérite et qui oblige.

Il nous engage à donner le meilleur de nous mêmes.

Il nous engage, comme le rappelait Michel dans l'appel à la Fraternité, à « agir pour que chacun concourt par sa participation à redonner un sens plus concret au vouloir vivre ensemble. »

Enfin, pour conclure, nous souhaitons dissocier **la date des prochaines assemblées générales de celles des commémorations autour du départ de Michel.**

Aussi, je vous propose que les **assemblées générales se tiennent dorénavant à l'automne.**

Je vous remercie.

Le président
Denis Simerman